

GRILLE TARIFAIRE Année scolaire 2022-2023

Montants à l'année - Payables en 4 mensualités ou par prélèvement automatique

Pour chaque inscription : partie fixe déduite correspondant au montant dû et non remboursable : 67 €

La Formation Musicale étant obligatoire pour l'apprentissage instrumental (article 1 du règlement des études), celle-ci est incluse dans le tarif de la pratique instrumentale.

Pour les élèves en cycle, les tarifs varient en fonction du niveau instrumental.

Les instruments loués doivent faire l'objet d'une révision dans un magasin spécialisé avant leur restitution. Un justificatif doit être fourni à l'administration.

Elèves habitants Moirans					
Niveau	Temps de cours hebdomadaire	Quotient familial inférieur ou égal à 496	Quotient familial 497 > 918	Quotient familial 919 > 2039	Quotient familial Supérieur à 2039
Cycle 1	0h30	164 €	182 €	202 €	221 €
Fin de cycle 1	0h40	182 €	202 €	227 €	255 €
Cycle 2					
Fin de cycle 2	0h45	188 €	210 €	234 €	265 €
Cycle 3					
Certificat d'Etudes Musicales	0h50	198 €	218 €	246 €	277 €
Perfectionnement	0h50				
Autres tarifs					
Parcours personnalisé (Hors cycle)	0h30	212 €	212 €	212 €	212 €
Initiation instrumentale	0h20	111 €	131 €	150 €	169 €
Eveil Musical 1 ou 2	0h45				
Formation Musicale seule	de 1h15 à 1h30				
Eveil musical + Initiation instrumentale	0h45 + 0h20	161 €	172,50 €	198 €	218 €
2 ^{ème} instrument	Suivant niveau	156 €	168 €	193 €	213 €
Orchestres et/ou ateliers	1h à 1h30	67 €			
Location instrument		120 €			
Elèves habitants hors Moirans					
		Pays Voironnais		Hors Pays Voironnais	
Toutes activités	Suivant niveau	400 €		740 €	
2 ^{ème} instrument	Suivant niveau				
Initiation instrumentale	0h20	250 €		340 €	
Eveil Musical 1 ou 2	0h45				
Formation Musicale seule	de 1h15 à 1h30				
Orchestres et/ou ateliers	1h à 1h30	67 €		67 €	
Location instrument		120 €		120 €	